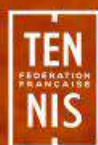


**Assemblée Générale**  
**Vendredi 21 octobre 2022**



## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 OCTOBRE 2022**

Le quorum étant atteint (194 voix sur 118 nécessaires pour le vote des statuts et 194 voix sur 68 pour le déroulement de l'Assemblée Générale), Peggy BAVIERE, Présidente, déclare ouverte l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis.

### **Approbation du Compte-Rendu de l'Assemblée Général du 05/12/2020**

Conformément aux statuts, ce compte-rendu a été adressé aux dirigeants de club par mail le 21 décembre 2021. Il n'a fait l'objet d'aucune observation.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Allocution de Peggy BAVIERE - Présidente du Comité Départemental du Pas-de-Calais**

Chers Présidents et Présidentes de clubs ou leurs représentants, Cher Patrice BRULEZ, Président de la Ligue des Hauts de France, Cher Gérard DELMARLE, Secrétaire Général de la Ligue des Hauts de France, Chers Christian DENIS, Bernard SOUDANT, Olivier DEPAQUIT et Patrice CARREL, Présidents respectifs des Comités de la Somme, du Nord, de l'Aisne et de l'Oise. Monsieur Michel LETIENNE, Vice-Président du Comité Olympique et Sportif du Pas-de-Calais. Chère super équipe du Comité, chers Michèle, Nastasia et notre nouveau venu Thomas qui œuvraient au jour le jour avec brio pour nos clubs, une pensée pour Judith qui nous a quitté cet été pour rejoindre son mari dans le Sud.

Peggy BAVIERE est ravie de retrouver tout le monde pour l'Assemblée Générale du Comité du Pas-de-Calais.

Le chiffre qu'elle souhaite mettre à l'honneur ce soir, c'est 12 012. C'est le nombre de nos licenciés en fin de saison 2022, en forte progression. Nous n'avions pas atteint ce nombre depuis 2016.

Cette hausse s'inscrit dans le cadre d'une augmentation générale, dans un contexte sanitaire favorable à la pratique du tennis, du Padel et du Beach Tennis. Au niveau régional nous avons dépassé 72 000 licenciés et au niveau national plus d'un million de licenciés.

Mais cette progression est aussi liée à toutes les actions que vous et vos équipes de bénévoles et d'enseignants réalisaient dans les clubs. Et pour cela, Peggy souhaite que nous applaudissions tous. Elle en profite pour accueillir et féliciter tous les nouveaux Présidents de clubs depuis la dernière assemblée générale :

- Corinne MATHIEU – Olympique Hesdin Marconne
- Pierre-Yves DEHAY – TC Condette
- Karine DESPREZ – TC Aire sur la Lys
- Miguel-Angel GALLEGO – TC Fleurbaix
- Jean-Michel LAPAWA – TC Hénin-Beaumont
- Alain GAIGNEUR – TC Guines
- Anthony NIVEL – AL Auxi-le-Château
- Bernard LEMILLE – TC Bouvigny-Boyeffles
- Caroline LEMOINE – TC Croisilles
- Francis BREMENT – Amicale Laïque de Samer

Bravo et bonne continuation pour votre engagement.

Au niveau du Comité, nous avons reconduit nos actions habituelles en animations et compétitions et développé de nouvelles choses pour vous accompagner dans ce développement. Elle met l'accent sur 3 opérations marquantes :

- Les finales des championnats niveaux vert et rouge que nous avons mis en place pour la première fois cette année à Etaples et qui ont été un succès.
- Le concours des balles de Noël auquel ont participé de nombreuses écoles de tennis du département, on a vu des réalisations remarquables.
- Les réunions de secteur qui ont réuni environ 60% des clubs et qui ont été un temps d'échanges sur nos pratiques.

Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis – Maison des Sports du Pas-de-Calais – 9 Rue Jean Bart – 62143 ANGRES  
Tél : +33 (0) 3 21 77 55 74 – [cdpasdecals@fft.fr](mailto:cdpasdecals@fft.fr) – [www.comite.fft.fr/pas-de-calais](http://www.comite.fft.fr/pas-de-calais)

Elle en profite pour faire passer le message de continuer à inviter les enseignants à participer aux réunions que nous organisons à leur attention.

Pour conclure, une conviction forte sur les 2 axes que nous devons mettre tous en œuvre dans nos clubs :

- Premièrement la convivialité, thème qui est revenu de façon forte dans nos réunions de secteur
- Deuxièmement, mettre l'accent sur nos jeunes. Les inciter à faire des matches, fidéliser les car ceux sont peut-être nos champions de demain mais surtout l'avenir de nos clubs.

### **Modifications et Approbation des Statuts**

Les modifications des statuts ont été envoyées aux Présidents de clubs par mail.

- Exprimées 194 voix
- Pour 194 voix
- Contre 0 voix
- Abstention 0 voix

Les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

### **Rapport Moral présenté par Denis CHEVALIER, Secrétaire Général du Comité**

Avant de commencer ce rapport moral, j'aimerais vous soumettre une première approbation. En effet, nous auront à élire, lors de cette assemblée générale, les représentants à l'assemblée générale de la Fédération et, n'ayant qu'une seule liste à vous soumettre, et comme le temps nous est compté, je vous propose de voter à main levée cette élection.

Ce rapport s'efforce, comme chaque année, d'établir un bilan le plus complet possible de cette saison 2022.

Cette saison 2022 a été une saison de reprise de notre discipline après la crise sanitaire que nous avons vécu. Les diverses actions de notre comité ont pu reprendre et vous serons détaillés par les divers responsables de commissions.

Le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis est la représentation des clubs affiliés à la Fédération Française de Tennis et situés sur le Territoire Départemental. Néanmoins, par l'affiliation à la Fédération Française de Tennis, le Comité s'engage à agir dans le respect des statuts et règlements fédéraux, comme s'y engagent les clubs qui ont choisi de s'affilier à cette Fédération qui regroupe le Tennis, le Padel, le Beach-Tennis et la Courte Paume.

Le premier point de ce rapport concernera les clubs et les licenciés.

## **1. Le tennis dans le département**

### **➤ Les clubs affiliés**

Le nombre de clubs dans le Pas-de-Calais est de 92 clubs.

➤ **Les licences**

Le nombre total de licenciés est de 12012 au terme de la saison 2022. 5 847 jeunes et 6 165 adultes, soit, par rapport à la saison 2021, une hausse des licences de 14,82% soit 1550 licences (727 chez les jeunes et 823 chez les adultes).

Nous gagnons 457 licences féminines et 1093 licences hommes et si nous observons les évolutions selon les âges, la hausse la plus importante, hommes et femmes confondus, se retrouve chez les séniors avec 24,69%. Chez les 8 ans, la hausse représente 37,21 % des licences masculines. Chez les 11 ans, la hausse se retrouve chez les filles avec 30,77% d'évolution.

Au niveau des licences, La Fédération Française a mis en place, depuis plusieurs saisons maintenant, différents types :

**La licence club**, celle que l'on connaît, qui était valable du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

**La licence découverte**. Cette licence est valable 3 mois et elle s'adresse au plus de 15 ans n'ayant jamais été licencié auparavant. Elle peut être délivrée toute l'année. Elle ne peut être renouvelable et ne permet pas de participer à des tournois homologués. Cette licence a d'ailleurs été remboursée cette saison. 892 licences découvertes ont été établies en 2022.

**La licence scolaire** est accessible à tous les enfants de moins de 12 ans non licenciés participant à un cycle tennis dans le cadre des activités scolaires et périscolaires déclarées à la ligue par le club. Elle est également valable 3 mois mais est, quant à elle, renouvelable l'année suivante. 78 licences ont été établies.

**La licence prise en ligne**. Cette dernière n'est rattachée à aucun club et permet de participer aux compétitions individuelles homologuées. Le rattachement à un club est possible en cours de saison sportive. 2 licences ont été prises en ligne en 2022.

Ces dispositifs sont le moyen d'accueillir de nouveaux licenciés.

L'application Ten'Up accessible à tous, licenciés ou non, loisirs et compétiteurs, Ten'Up propose de nombreux services pour faciliter la pratique : trouver un club, réserver un terrain dans votre club ou louer un court dans un autre club FFT, découvrir les offres de cotisations, d'enseignements ou de stages ou encore trouver et s'inscrire à des tournois de tennis, de Padel ou de Beach Tennis.

➤ **les épreuves individuelles**

- L'essentiel des compétitions individuelles organisées sur le territoire départemental relève du travail des clubs, qui ont la responsabilité des tournois open ou internes. Le suivi de ces tournois est assuré par la commission régionale d'homologation. Cette saison 2022, 283 tournois ont été homologués par les clubs du Pas de Calais. La qualité de l'organisation et de l'accueil est la clef de leurs succès.

## **2. Les autres activités du Comité**

### **➤ Les formations des officiels du Tennis**

Les formations d'arbitres et de juges arbitres sont placées sous le contrôle de la commission régionale d'arbitrage et ont lieu de manière décentralisée dans l'Artois et la Côte d'Opale. Pour la saison 2022, les résultats sont les suivants :

- 4 JAT1 reçus
- 4 JAT2 reçus
- 1 JAE2 reçu
- 1 JAP1 reçu (Padel)

### **➤ Les formations d'enseignant**

Des formations de CQP sont également dispensées dans les centres départementalisés.

6 candidats du Pas-de-Calais ont été reçus cette saison.

## **3. Les liens avec les partenaires**

Le Comité Départemental a été soutenu au long de l'olympiade :

- par le Conseil Général du Pas-de-Calais avec des conventions de développement et des aides au fonctionnement
- par l'état, représenté par la DDCS du Pas-de-Calais, avec l'ANS.

Ces aides financières, reprises dans le tableau qui figure dans le dossier d'accueil, ont été attribuées sur trois axes principaux :

- Offre sportive de loisirs et développement et notamment les actions tournées vers le tennis féminin.
- Formation et perfectionnement des jeunes : les clubs formateurs et le Circuit découverte.

Denis CHEVALIER remercie vivement les représentants du Conseil Général et de la DDCS pour la confiance qu'ils nous témoignent, et souhaite qu'elle se poursuive.

**Pour conclure**, Denis CHEVALIER remercie les permanents du Comité. Michèle DELABY, Nastasia BOITIER-LEGOULD ainsi que Judith MERCHIE, partie suivre son conjoint cet été, muté dans une autre région. Nous lui souhaitons, comme l'on dit, « Bon Vent ». Elles mettent au quotidien leurs compétences au service du tennis. Sur le plan sportif, Nastasia travaille avec engagement et volonté pour l'épanouissement et la progression de nos jeunes.

Il remercie également tous les bénévoles, dirigeants de clubs pour le travail qu'ils fournissent tout au long de l'année afin que le tennis départemental se porte le mieux possible.

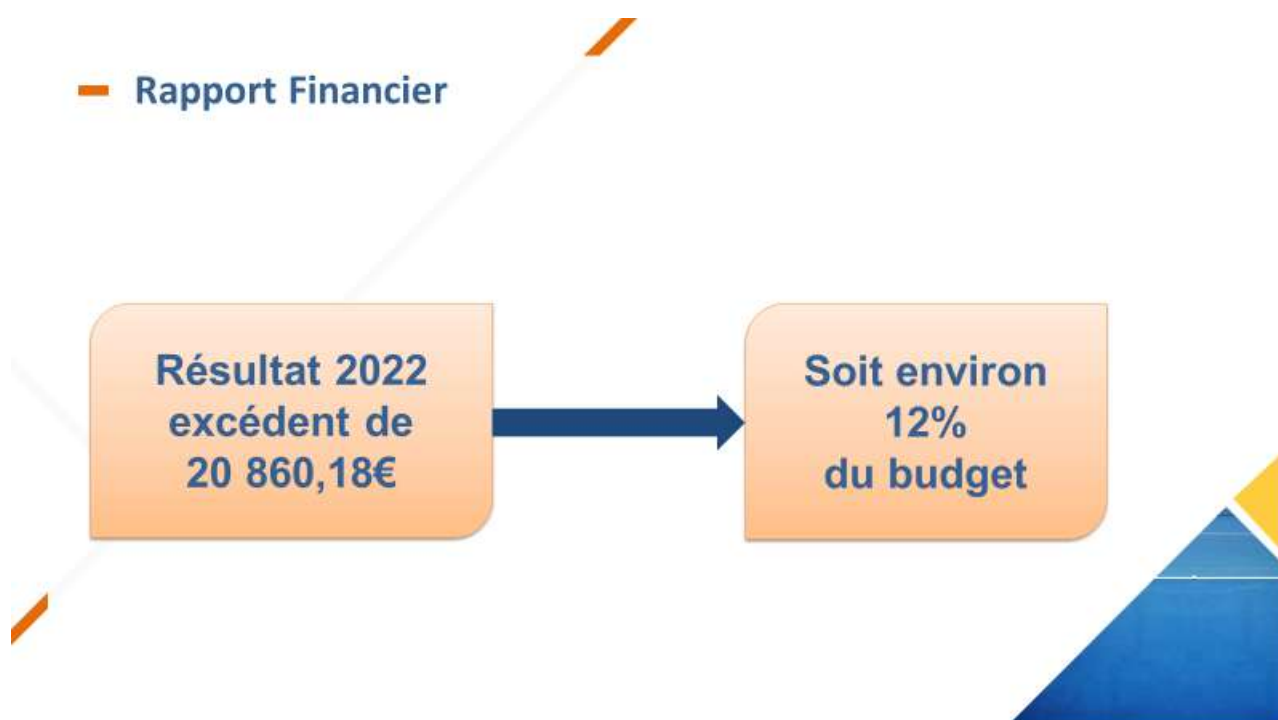
Merci également à tous les membres du Comité de Direction qui ont œuvré pour le bien du tennis départemental.

Jean-Pierre NUTTIN présentera les aspects financiers de l'activité du Comité. Il ne manquera pas de souligner l'importance des aides reçues de la Ligue des Hauts de France. Denis CHEVALIER voudrait dire aux représentants de la Ligue sa profonde gratitude pour ces aides, et au-delà de l'aspect financier, pour leur soutien indéfectible.

### **Rapport financier présenté par le Trésorier Jean-Pierre NUTTIN**

Après deux années consécutives qui ont impacté les comptes annuels (situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid), une reprise des activités normales explique des hausses de charges et de produits de l'exercice clos le 31 août 2022

ex : cessation des activités partielles, reprises des compétitions par équipes et individuelles



Le résultat de l'exercice 2022 génère un résultat excédentaire de 20 860€ soit environ 12% du budget. Le total des produits s'élève à 173 516€. Il est principalement constitué par les aides fédérales et de la Ligue à hauteur de 90 431€. Il est à noter que les subventions et les fonds propres sont pratiquement de 10 214€

Les charges d'un montant de 152 656€ sont en majorité liées aux salaires. Les frais de fonctionnement, de développement et animation, éducatif et sportif jeunes composent le reste des postes.

- Exprimées 194 voix
- Pour 194 voix
- Contre 0 voix
- Abstention 0 voix

Le rapport est approuvé à l'unanimité.



**Rapport du Commissaire aux Comptes Arnaud DHAUSSY**

Associés Gérants  
Jean-François DARROUSEZ  
Arnaud DHAUSSY  
Marc DUBOIS  
Benoît VANDERSCHULDEN

Associés  
Justine COUSIN  
Hervé JOORIS  
Valérie LECOENRE  
Christophe LEWANDOWSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes  
rattachée à la CRCC des HAUTS-DE-FRANCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 août 2022**

A l'Assemblée Générale de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS DE TENNIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

9 rue Delesalle  
PA du Pré Catelan  
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE  
Tél. : 03 20 74 64 40  
Courriel : [audit@aequitas.fr](mailto:audit@aequitas.fr)  
[www.aequitas.fr](http://www.aequitas.fr)

SARL AEQUITAS AUDIT, SARL au capital de 619 260 euros - RCS LILLE Métropole B 046 350 088 - SIRET 046 350 088 00103 - ID TVA CEE FR 00 046 350 088

Page 1 sur 3

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conduit à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine, le 7 octobre 2022

Le Commissaire aux comptes : **AEQUITAS AUDIT** représenté par :



Justine COUSIN  
Associée



Arnaud DHAUSSY  
Associé Gérant



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS  
DE TENNIS**

**ASSOCIATION**

Siège social :

9 rue Jean Bart

62143 ANGRES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 août 2022**

[www.aequitas.fr](http://www.aequitas.fr)



Associés Gérants  
Jean François DARROUSEZ  
Arnaud DHAUSSY  
Marc DUBOIS  
Benoît VANDERSCHULDEN

Associés  
Justine COUSIN  
Hervé JOORIS  
Valérie LECOEVRE  
Christophe LEWANDOWSKI

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes  
rattachée à la CRCC des HAUTS-DE-FRANCE

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

### **Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022**

A l'Assemblée Générale de l'Association COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

#### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à La Madeleine, le 7 octobre 2022

Le Commissaire aux comptes : AEQUITAS AUDIT représenté par :

Justine COUSIN  
Associée

Arnaud DHAUSSY  
Associé Gérant

9 rue Delesalle  
PA du Pré Catelan  
59110 LA MADELEINE LEZ LILLE  
Tél. : 03 20 74 64 40  
Courriel : [audit@aequitas.fr](mailto:audit@aequitas.fr)  
[www.aequitas.fr](http://www.aequitas.fr)

Page 1 sur 1

SARL AEQUITAS AUDIT, SARL au capital de 619 260 euros - RCS LILLE Métropole B 046 350 088 - SIRET 046 350 088 00103 - ID TVA CEE FR 00 046 350 088

### **Approbation du Compte de Résultats et du Bilan et quitus**

- Exprimées 194 voix
- Pour 194 voix
- Contre 0 voix
- Abstention 0 voix

Le compte de résultat et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

### **Approbation de l'affectation du compte de résultat**

Jean-Pierre propose l'affectation du compte de résultat au fond statutaire.

- Exprimées 194 voix
- Pour 194 voix
- Contre 0 voix
- Abstention 0 voix

L'affectation du compte de résultat est approuvée à l'unanimité.

### **Présentation du budget prévisionnel 2023 par le Trésorier – Jean-Pierre NUTTIN**

Les charges et produits 2023 s'élèvent à 154 580€ soit une baisse de 6 923€ par rapport à 2022.

Les salaires représentent le poste le plus conséquent.

Les produits sont essentiellement constitués des aides publiques et des aides fédérales et de la Ligue des Hauts de France.

- Exprimées 194 voix
- Pour 194 voix
- Contre 0 voix
- Abstention 0 voix

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

### **Présentation et Election des délégués du Comité pour l'Assemblée Générale FFT**

Peggy BAVIERE – Titulaire

Miche DUHAMEL – Suppléant

- Exprimées 194 voix
- Pour 194 voix
- Contre 0 voix
- Abstention 0 voix

La liste est approuvée à l'unanimité



## Ordre du jour

1. L'évolution du nombre de licenciés et la structuration des clubs dans le Pas-De-Calais

2. La compétition et les animations pour les jeunes dans le Pas-De-Calais

3. Le suivi des meilleurs jeunes dans le Pas-De-Calais

### L'évolution du nombre de licenciés jeunes dans le Pas-De-Calais entre 2021 et 2022

| Tranche d'âge | Total licenciés N-1 | Total licenciés N | Taux de fidélisation |
|---------------|---------------------|-------------------|----------------------|
| 3/4 ans       | 54                  | 97                | 26,7 %               |
| 5/6 ans       | 358                 | 505               |                      |
| 7 ans         | 304                 | 390               | 45,1 %               |
| 8 ans         | 370                 | 498               | 47,7 %               |
| 9 ans         | 404                 | 496               | 50,1 %               |
| 10 ans        | 433                 | 559               | 57,1 %               |
| 11 ans        | 476                 | 622               | 57,7 %               |
| 12 ans        | 408                 | 495               | 70,3 %               |
| 13 ans        | 366                 | 450               | 64,6 %               |
| 14 ans        | 363                 | 445               | 73,4                 |
| 15/16 ans     | 607                 | 736               | 70,7                 |
| 17/18 ans     | 406                 | 530               | 71,2                 |



## 2. La compétition des jeunes dans le Pas-De-Calais



- Circuit découverte 5/9 ans
- Circuit 10 ans et moins format orange et vert
- Tournois 11/18 ans
- TMC jeunes 11/12 ans format vert
- Ecole inter lutins
- Compétions libres
- Animation 5 et 6 ans filles

### 3. Le suivi des meilleurs jeunes dans le Pas-De-Calais



#### Les groupes départementaux 2021-2022

##### A Boulogne-Sur-Mer :

Encadrement : Nastasia Boitier Legourd –  
Un groupe de joueurs de 2014



##### A Saint-Omer :

- Encadrement : Nastasia Boitier Legourd -  
Un groupe de joueuses de 2011-2012
- Encadrement : Nastasia Boitier Legourd et  
Jean-Pierre Debaste - Un groupe de  
joueurs de 2012 à 2009

##### A Cucq :

Encadrement : Fabrice Vasse  
Un groupe de joueurs de 2014 à 2012



## Joueuses et joueurs récompensés



**Julia Salamon (2012, TC Harnes) :**

- ❑ 30/2 en septembre 2021, 15/1 en octobre en 2022
- ❑ Top 10 français 2012
- ❑ 2 podiums en challenge national
- ❑ Convocation au stage national en septembre



**Eve Pichery (2012, TC Boulogne-Sur-Mer) :**

- ❑ 30/2 en septembre 2021, 15/1 en octobre en 2022
- ❑ Top 10 français 2012
- ❑ 2 podiums en challenge national
- ❑ Finaliste du Tournoi National de Poitiers en juillet 2022



**Harry Lamandin (2012, TC Cucq) :**

- ❑ 30/1 en septembre 2021, 15/3 en octobre en 2022
- ❑ Champion régional 10 ans
- ❑ 2 podiums en challenge national



**Lou Sciactaluge (2011, TC Saint-Omer) :**

- ❑ 15/4 septembre 2021, 4/6 en octobre 2022
- ❑ Top 3 français 2011
- ❑ Championne régionale 11 ans
- ❑ Vainqueur du TN 11 ans de Rochefort et Bressuire
- ❑ Représente la France sur une rencontre internationale en Angleterre
- ❑ 3<sup>ème</sup> des championnats de France par équipe,
- ❑ Quart de finale en TE au Portugal
- ❑ Présente au stage national en septembre



**Zakaria Azzaz (2011, RC Arras) :**

- ❑ 15/4 en septembre 2021, 15/1 en octobre 2022
- ❑ Intégration CFE Amiens à la semaine pour la saison 2022/2023
- ❑ Top 15 français 2011
- ❑ Champion régional 11 ans



## Joueuses et joueurs récompensés



**Julia Salamon (2012, TC Harnes) :**

- ❑ 30/2 en septembre 2021, 15/1 en octobre en 2022
- ❑ Top 10 français 2012
- ❑ 2 podiums en challenge national
- ❑ Convocation au stage national en septembre



**Eve Pichery (2012, TC Boulogne-Sur-Mer) :**

- ❑ 30/2 en septembre 2021, 15/1 en octobre en 2022
- ❑ Top 10 français 2012
- ❑ 2 podiums en challenge national
- ❑ Finaliste du Tournoi National de Poitiers en juillet 2022



**Harry Lamandin (2012, TC Cucq) :**

- ❑ 30/1 en septembre 2021, 15/3 en octobre en 2022
- ❑ Champion régional 10 ans
- ❑ 2 podiums en challenge national



**Lou Sciactaluge (2011, TC Saint-Omer) :**

- ❑ 15/4 septembre 2021, 4/6 en octobre 2022
- ❑ Top 3 français 2011
- ❑ Championne régionale 11 ans
- ❑ Vainqueur du TN 11 ans de Rochefort et Bressuire
- ❑ Représente la France sur une rencontre internationale en Angleterre
- ❑ 3<sup>ème</sup> des championnats de France par équipe,
- ❑ Quart de finale en TE au Portugal
- ❑ Présente au stage national en septembre



**Zakaria Azzaz (2011, RC Arras) :**

- ❑ 15/4 en septembre 2021, 15/1 en octobre 2022
- ❑ Intégration CFE Amiens à la semaine pour la saison 2022/2023
- ❑ Top 15 français 2011
- ❑ Champion régional 11 ans



Rapport Commission de Développement Michel DUHAMEL et Thomas CAPLIEZ**ORDRE DU JOUR**

- Bilan 2022 (actions menées, aides distribuées)
- Cosmos et digitalisation
- Communication
- Les réunions de secteur
- Saison 2023

**Point Développement****Actions et animations en 2022**

- **Opération 1000 raquettes** : 40 clubs aidés pour 521 raquettes distribuées
- **TMC Dames 4<sup>ème</sup> série** : 42 participantes sur 4 sites:  
A.S. Etaples – T.C. Aire sur la Lys – T.C. Frévent – T.C. Liévin
- **Challenge National TMC Dames** : 8 participantes au T.C. Calonne Ricouart
- **Journée de la Femme** : 20 participantes au T.C. St Omer et T.C. Montreuil
- **Raquettes FFT Dames** : 18 clubs engagés
- **Raquettes Ados 15 / 16 ans** : 3 clubs engagés
- **Doubles à la mêlée** : 23 participantes au T.C. Marck et T.C. Auchel

## — Point Développement

## Subventions distribuées en 2022

- **Opération Baby tennis :** 16 clubs aidés – 6 400 € distribués
- **Concours de Noël :** 47 clubs aidés – 1 410 € distribués
- **Tête de Réseaux :** 6 clubs aidés – 1 107 € distribués
- **Agence National du Sport (ANS) :** 8 clubs aidés pour 22 000 € (comité : 15 250 €)
- **Tennis santé :** 6 clubs aidés – 1 820 €
- **Tennis à l'école :** 6 clubs aidés – 2 700 €
- **Aide Terre Battue :** 7 clubs aidés – 1 600 €

## — Point Développement

## COSMOS en 2022

47 clubs adhérents, soit 54% des structures du département

**REJOIGNEZ L'ORGANISATION PATRONALE DE TOUTES LES STRUCTURES DU SPORT**

**ÊTRE ACCOMPAGNÉ**

**ÊTRE FORMÉ & INFORMÉ**

**FAIRE ENTENDRE SA VOIX**

**Devenir adhérent et être accompagné en droit social au quotidien**

La tête de réseau Fédération Française Tennis FFT vous propose d'adhérer au Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS), l'organisation des employeurs du sport.

**Vous avez un compte.**

Email \*

Mot de passe \*

[Se connecter](#)

[J'ai oublié mon mot de passe.](#)

**Vous souhaitez créer un compte.**

☐ Adhésion Individuelle : Paiement cotisation / Accès à tous les services / Droit de vote

☒ Adhésion groupée : Cotisation prise en charge par ma tête de réseau / Accès à tous les services / Mandat donné à ma tête de réseau pour voter à l'AG

[Je souhaite créer un compte.](#)

**Adhésion groupée**

- **Conseil en droit social auprès des juristes, financement de formations**
- **Accompagnement, formation en gestion, dans les contrats de travail, fiches de poste...articles et newsletters**
- **interlocuteur auprès des instances gouvernementales et dirigeantes du sport**



## Point Développement

## Digitalisation



### Indicateurs TEN'UP

| Ligue                | Clubs (CLU et SH) | dont Affiliés (CLU) | dont Structures Hab (SH) | ayant des offres dans TENUP | % ayant des offres dans TENUP | ayant des offres GP dans TENUP | % ayant des offres GP dans TENUP | ayant activé le PEL | % ayant activé le PEL | ayant utilisé le PEL | ayant activé la loc horaire | Club avec de la Loc Horaire TENUP (12 derniers mois) | % Location Horaire TENUP | Nbre de Loc Horaire TENUP (12 derniers mois) | Club avec de la Loc Horaire effective TENUP (12 derniers mois) | disposant d'un Contrôleur d'accès connecté | % disposant d'un CAC |
|----------------------|-------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|---------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------|
| HAUTS DE FRANCE      | 491               | 479                 | 12                       | 254                         | 51,73 %                       | 208                            | 42,36 %                          | 70                  | 14,26 %               | 68                   | 75                          | 16                                                   | 3,26 %                   | 2188                                         | 16                                                             | 18                                         | 3,67 %               |
| AISNE                | 50                | 48                  | 2                        | 28                          | 56,00 %                       | 26                             | 52,00 %                          | 0                   | 0,00 %                |                      | 2                           | 0                                                    | 0,00 %                   |                                              | 0                                                              |                                            |                      |
| NORD                 | 196               | 191                 | 5                        | 70                          | 35,71 %                       | 51                             | 26,02 %                          | 38                  | 19,39 %               | 38                   | 37                          | 6                                                    | 3,06 %                   | 908                                          | 6                                                              | 8                                          | 4,08 %               |
| OISE                 | 92                | 91                  | 1                        | 49                          | 53,26 %                       | 43                             | 46,74 %                          | 12                  | 13,04 %               | 10                   | 18                          | 4                                                    | 4,52 %                   | 114                                          | 4                                                              | 5                                          | 5,43 %               |
| <b>PAS DE CALAIS</b> | <b>91</b>         | <b>87</b>           | <b>4</b>                 | <b>74</b>                   | <b>81,32 %</b>                | <b>71</b>                      | <b>78,02 %</b>                   | <b>9</b>            | <b>9,89 %</b>         | <b>9</b>             | <b>7</b>                    | <b>1</b>                                             | <b>1,10 %</b>            | <b>192</b>                                   | <b>1</b>                                                       | <b>1</b>                                   | <b>1,10 %</b>        |
| SOMME                | 62                | 62                  |                          | 33                          | 53,23 %                       | 17                             | 27,42 %                          | 11                  | 17,74 %               | 11                   | 11                          | 3                                                    | 4,84 %                   | 974                                          | 3                                                              | 4                                          | 6,45 %               |
| <b>Total</b>         | <b>491</b>        | <b>479</b>          | <b>12</b>                | <b>254</b>                  | <b>51,73 %</b>                | <b>208</b>                     | <b>42,36 %</b>                   | <b>70</b>           | <b>14,26 %</b>        | <b>68</b>            | <b>75</b>                   | <b>16</b>                                            | <b>3,26 %</b>            | <b>2188</b>                                  | <b>16</b>                                                      | <b>18</b>                                  | <b>3,67 %</b>        |

**Visibilité des Clubs : 81 %**

**Location horaire : 1 %**

**Païement en ligne : (10 %) Nouvelle offre fédérale pour 2024 vers HELLO ASSO**

## Point Développement

## Communication

### Le site internet du Comité



### La Newsletter



### Les réseaux



Instagram



## — Point Développement

### Retour sur les réunions de secteur:

**64 clubs** ont été présents ou représentés sur les réunions qui se sont déroulées au TC Aire sur la Lys – TC St Nicolas – TC Wimereux et TC Vendin le Vieil

**Visites de club sollicitées :**

|                                          |                                  |
|------------------------------------------|----------------------------------|
| sur le Développement, 13 club intéressés | } => Soit un total de 30 visites |
| sur le Sportif 7 clubs                   |                                  |
| sur l'Équipement 10 clubs                |                                  |
| Aucune visite : 14 clubs                 |                                  |

**Des aides sollicitées dans certains domaines :** actions de développement, ADOC et structure de l'école de tennis

**Nouveautés :** davantage d'actions envers les licenciés jeunes et adultes

**Projet CMLT :** 48% ont un projet équipement

**Communication :** 79% des clubs sont informés par mail

**Actions que le comité doit aider :** tennis à l'école et acquisition de matériel

## — Point Développement

### Actions / dossiers pour 2023 :

« **Ma première raquette** » : attribution d'une raquette aux nouveaux licenciés 4-8 ans (maximum 10 par Club)

**Baby tennis :** aide matérielle de 400€

**Tête de réseau (Aide matérielle pour les clubs qui ne bénéficient pas de l'ANS) :** 250€

**Tennis à l'école :** « vers les écoles primaires », « vers les écoles maternelles » (De la cour aux courts)

### Animations programmées :

**TMC Dames 4<sup>ème</sup> série :** mardi 1 novembre - **Nouvelle date ! Liévin – Boulogne – Richebourg – Aire sur la Lys**

**Journée de la femme :** dimanche 5 mars 2023

**Raquettes FFT Ados (1<sup>ère</sup> phase) :** samedi 11 mars 2023

**Raquettes FFT Dames (1<sup>ère</sup> phase) :** samedi 25 mars 2023

**Finale Départementale Raquettes Ados :** samedi 13 mai 2023

**Finale Départementale Raquettes FFT Dames :** samedi 27 mai 2023

**Doubles à la mêlée :** samedi 1<sup>er</sup> juillet

### Challenge du Départemental du Développement



### Remise de récompenses et de médailles

La médaille de bronze de la Fédération Française de Tennis a été remise à

- Djohar IMMOUNI – TC Saint-Omer
- Stéphane GAUGUERY – Président du RC Arras
- Michel DUHAMEL – Président du TC Loos-en-Gohelle

Un bon d'achat DECATHLON a été remis aux joueuses et joueuses du Pas-de-Calais

- Julia SALOMON – TC Harnes
- Eve PICHERY – TC Boulogne-sur-Mer
- Lou SCIACALUGA – TC Saint-Omer
- Harry LAMANDIN – TC Cucq
- Zakaria AZZAZ – RC Arras

Les récompenses des championnats par équipes

- TC Houdain en 11/12 ans filles
- TC Wimereux en 11/12 ans garçons
- ES Arques en 13/14 ans filles
- TC Aire-sur-la-Lys en 13/14 ans garçons
- AT Béthune en 15/16 ans filles
- TC Liévin en 15/16 ans garçons
- ES Arques en 17/18 ans filles
- TC Le Touquet en 17/18 ans garçons
- RC Arras en 8/10 ans format vert garçons

- TC Aire-sur-la-Lys en 8/10 ans format vert garçons
- TC Lestrem en 8/10 ans format orange garçons
- TC Loos-en-Gohelle en 8/10 ans format orange garçons
- AT Béthune en championnat par équipes seniors dames
- TC Noyelles-sous-Lens en championnat par équipes messieurs
- TC Montreuil en championnat seniors plus 35 ans dames
- TC Wimereux en championnat seniors plus 35 ans messieurs
- RC Arras en championnat seniors plus 45 ans messieurs

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 20 heures 30.

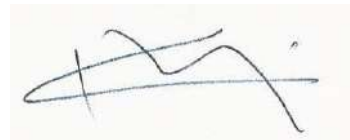
*La Présidente,*

Peggy BAVIERE



*Le Secrétaire Général,*

Denis CHEVALIER



*Compte rendu de l'Assemblée Générale du 21/10/2022  
Diffusion aux membres du Comité de Direction le 19/12/2022  
Diffusion aux clubs le 19/12/2022*